



# GUIDE DE RETOUR AU JEU BALLE RAPIDE-LENTE-ORTHODOXE VOLETS MINEUR & MAJEUR



# Introduction

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, nous avons préparé ce guide afin de vous aider dans cette période d'adaptation.

Dans les prochaines pages, vous trouverez les mesures sanitaires, règle des distanciations et règles de jeu adaptées, ceci afin de permettre un retour sécuritaire tant pour le softball mineur que le softball adulte, quelque soit le niveau de compétition.

Il est important de comprendre que ce guide est évolutif selon la situation et les annonces de la santé publique et du gouvernement.

Voici où nous en sommes en date du 22 juin :

**8 juin: retour à l'entraînement**

**22 juin: début des parties pour les ligues locales, régionales et inter régionales**

**4 juillet : reprise des tournois fédérés**

**Afin d'assurer un retour sécuritaire pour tous, il sera important de respecter la consigne de distanciation physique de 2 mètres ainsi que les mesures sanitaires que vous trouverez dans ce guide.**

Visitez notre section COVID de notre site internet pour les formulaires et informations supplémentaires (Q&A).

# Villes et municipalités

## **Accès aux infrastructures et terrains**

Voici quelques informations pertinentes pour votre retour sur le terrain:

- Les villes et municipalités se préparent.
- Le délai d'accès au terrain varie d'un endroit à l'autre.
- Selon l'endroit, il se pourrait que l'accès aux terrains ne soit pas permis cette saison
- Les bâtiments tels que toilettes, chalets et cantines pourraient être tenus fermés pour la saison. Prévoir des alternatives spécialement pour les toilettes.
- Vérifiez rapidement avec votre ville/municipalité afin de connaître les délais et accessibilités.

# Déplacement, rassemblement et distanciation physique - Directives de la santé publique

Voici quelques directives provenant de la santé publique. Pour toutes les mesures du gouvernement en lien avec le sport, cliquez sur les liens à la prochaine page:

- Les participants sont encouragés à arriver prêts pour participer à l'activité et à l'heure prévue afin d'éviter les rassemblements. Ils sont invités à quitter le plus rapidement possible à la fin de l'activité.
- L'accès aux aires communes non essentielles qui favorisent les rassemblements est limité et aucun flânage n'est permis de l'entrée à la sortie.
- Le nombre de participants, d'accompagnateurs et de membres du personnel présents est limité à 50 personnes afin de permettre la distanciation physique durant l'activité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- **Déplacements inter régional**
  - Les déplacements inter régional seront permis pourvu que les équipes se déplacent strictement du point A (ville de départ) au point B (ville hôtesse de la compétition) sans faire aucun arrêt non essentiel.

# Déplacement, rassemblement et distanciation physique - Directives de la santé publique

## Suite:

- Les mesures de distanciation physique de deux mètres doivent être respectées en tout temps, que les activités physiques ou sportives se déroulent à l'extérieur ou à l'intérieur. Cette mesure ne s'applique toutefois pas aux personnes vivant sous le même toit.
- Autant que possible, la distanciation physique se doit d'être respectée lors de la pratique de ces activités. Les contacts ou rapprochements de courte durée et peu fréquents sont toutefois permis.
- Des contacts accidentels, courts et sporadiques, inhérents au sport pratiqué sont permis;
- Les contacts physiques non essentiels ne sont pas permis entre les participants, le personnel et les accompagnateurs (ex. : caucus, poignée de main, accolades).

<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/reprise-activites-sportives/>

<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/reprise-activites-sportives/directives-reprise-activites-sportives/>

# Calendrier de saison

Nous suggérons à nos associations/ligues membres tant mineur qu'adulte de prévoir un calendrier se prolongeant jusqu'en octobre lorsque ceci est possible.

Pour le volet mineur, nous sommes conscients que des matchs en soirée la semaine combiné à un retour en classe pourrait être problématique pour certains parents. Nous vous suggérons de penser à un calendrier de weekend. Évidemment, la pratique de d'autres sports automnaux pourrait également être un frein à une saison prolongée.

Il est conseillé de valider avec votre ville/municipalité si cette option est possible.

# Mesures sanitaires et distanciation physique

## Softball Québec

### **Pour un retour au jeu en toute sécurité**

Les mesures sanitaires doivent être suivies par tous les participants dans le but de protéger les joueurs, les entraîneurs, les arbitres, les organisateurs et les spectateurs. Il est important de minimiser les risques de transmission de la COVID-19 lors des activités de softball. Ces mesures seront adaptées au fur et à mesure selon les recommandations de la santé publique.

Nous avons séparé les mesures sanitaires et de distanciation en 3 volets:

- Obligatoires pour tous (mineur et adulte)
- Obligations supplémentaires volet mineur
- Fortement recommandé pour tous (mineur et adulte)

*Il est permis d'ajouter des mesures à celles déjà présentées en autant qu'elles ne vont pas à l'encontre de celles-ci.*

# Mesures de base obligatoires

## BR-BO-BL - Toutes catégories et classes

### Pour toutes les phases

- En tout temps, les participants (entraîneurs, joueurs, arbitres, organisateurs) se doivent de respecter les mesures de distanciation physique de la santé publique en vigueur.
- En tout temps, les participants (entraîneurs, joueurs, arbitres, organisateurs) se doivent de respecter les mesures sanitaires de la santé publique en vigueur.
- **Faire signer le formulaire de reconnaissance de risque** à toutes les personnes présentes afin de valider la protection en assurance:
  - Lorsque le formulaire est signé, l'organisateur doit le conserver pour toute la durée de la saison.
- Un responsable devra s'informer de l'état de santé du participant avant que celui-ci entre sur le terrain.
- Un participant (joueur, arbitre, entraîneur, organisateur) présentant des symptômes ne peut pas se présenter sur le lieu de la pratique du sport.
- Un lavage des mains avec de l'eau savonneuse est fortement recommandé. Sinon, obligation pour tous de se désinfecter les mains à l'arrivée sur le site (joueurs, entraîneurs, parents, spectateurs).



# Mesures de base obligatoires (suite)

## BR-BO-BL - Toutes catégories et classes

### Pour toutes les phases

- Le participant doit déjà être en uniforme à son arrivée sur le site.
- Chaque participant doit avoir sa propre bouteille d'eau. Les cruches d'eau d'équipe sont interdites.
- Il est interdit de manger sur le terrain (graines de tournesol, collations, etc...).
- Les crachats sont interdits en tout temps pour tous les participants.
- Pendant les entraînements, aucun participant n'est autorisé sur le banc. Le banc des joueurs sera prolongé le long de la clôture vers le champ idéalement à l'extérieur du terrain. Chaque participant aura une place déterminée par l'entraîneur ou le responsable de l'équipe. Il est recommandé à chaque participant d'apporter une chaise.
- Lorsque les participants prennent une pause, ils doivent respecter la distanciation physique.
- Les participants doivent sortir seuls du terrain avec leur équipement dans un sac en respectant la distanciation physique.
- Les rassemblements après l'activité sont interdits. Tous les membres de l'équipe doivent obligatoirement quitter le site.
- Se désinfecter les mains avant de quitter le site (joueurs, arbitres, entraîneurs, parents, spectateurs).

# Mesures supplémentaires obligatoires

## BR-BO-BL - Volet mineur

### Pour toutes les phases

- Chaque équipe devra désigner un gérant(e) M. Net pour l'équipe. Cette personne doit être clairement établie et figurer sur le contrat d'équipe.
- Le gérant M. Net s'informerera de l'état de santé du participant avant que celui-ci entre sur le terrain.
- À l'arrivée au terrain, un seul parent est autorisé à venir reconduire son enfant près du terrain.
- Avant de prendre possession du banc des joueurs, le gérant M. Net doit désinfecter l'espace (banc, poteau, etc...).
- Le gérant M. Net sera responsable de désinfecter le matériel et l'équipement.
- Catégorie U12 et plus : Les parents ne sont pas admis sur le terrain. Les enfants iront rejoindre leur parent à la sortie du terrain.
- Catégorie U8-U10 : Un parent à la fois viendra chercher son enfant et prendra l'équipement de celui-ci. Les autres participants seront en attente au champ.
- Après l'activité, le gérant M. Net sera responsable de s'assurer que les lieux sont laissés dans un état convenable.

# Mesures fortement recommandées

## BR-BO-BL - Toutes catégories et classes

### Pour toutes les phases

- Le port du masque est fortement recommandé pour tous les spectateurs et accompagnateurs.
- Sur le conseil de la santé publique, le masque n'est pas recommandé pour le participant sur le terrain pendant la pratique de l'activité.
- Avant et après l'activité, l'espace utilisé devra être désinfecté (banc, poteau, etc...).
- Le covoiturage est déconseillé sauf pour les membres d'une même famille.
- Limité le partage d'équipements. Idéalement, le joueur aurait son propre casque, bâton, gant de joueur, grille, etc.
- Il est recommandé de désinfecter l'équipement qui est prêté entre chaque utilisation. S'applique également pour l'équipement de receveur. Si possible conserver le même receveur pour toute l'activité ou de limiter à 2 par partie.
- Que l'équipement soit dans un sac en tout temps lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Chaque participant doit se désinfecter les mains le plus souvent possible. Le participant est responsable d'avoir son désinfectant à main ou un vaporisateur d'eau savonneuse.
- Les balles devraient être nettoyées le plus souvent possible.
- S'il pleut, diriger les gens vers leur véhicule afin de se mettre à l'abri.

# Gestion des blessures

**Pour toutes les phases, les mesures suivantes s'appliqueront pour toutes les disciplines, catégories et classes lorsqu'une blessure survient:**

- L'équipe doit s'assurer d'avoir une trousse de premiers soins qui inclut des gants, un masque et du désinfectant pour les mains.
- En cas de blessure à un adulte, une personne désignée par celle-ci sera responsable d'intervenir directement sur le terrain.
- En cas de blessure à un enfant, le parent de l'enfant est responsable d'intervenir directement sur le terrain afin de lui donner les premiers soins.
- Le parent qui est absent devra signer une décharge autorisant une autre personne à s'occuper de son enfant sur le terrain en cas de blessure.
- La personne qui donne les premiers soins doit être munie de gants et d'un masque.

# Documents obligatoires

**Pour toutes les phases, les documents suivants sont exigés:**

## **Registre des présences:**

L'organisateur devra tenir un registre des présences à chaque jour d'activité. Ce registre devra comprendre la date de l'activité, le nom et # de téléphone de chaque participant présent (incluant arbitres, bénévoles, organisateurs).

Le registre devra être conservé par l'organisateur pour une durée minimale de:

- Toute la saison pour une ligue
- 15 jours pour un tournoi

## **Formulaire de reconnaissance de risque**

À faire en début de saison dans le cas d'une ligue et en début d'événement pour un tournoi.

Chaque participant devra signer le formulaire de reconnaissance de risque. Le formulaire devra être conservé par l'organisateur pour une durée minimale de:

- Toute la saison pour une ligue
- 15 jours pour un tournoi

# Organisation d'activité – Mesures supplémentaires

**Ces mesures doivent être respectées par toutes les disciplines, catégories et classes lors de l'organisation d'une activité de softball entraînement/partie/tournoi:**

- Équipez-vous de matériel afin de délimiter le trafic pour se rendre au terrain (ligne au sol, barrière ou ruban de démarcation).
- Installer des affiches pour rappeler les règles de distanciation et sanitaires
- Prévoir des stations pour se laver les mains ou des bouteilles de désinfectant à main à l'entrée du site, en sortant des toilettes, dans le chalet et en sortant des terrains de balle. Il est possible que le chalet, toilettes et abreuvoir soient fermés. Vous devez en aviser les participants si c'est le cas et prévoir une alternative.
- Il est fortement suggéré de délimiter les zones spectateurs et participants.
- Il est suggéré aux spectateurs d'apporter leur chaise. Sinon l'utilisation des estrades devra respecter la distanciation physique.
- Les spectateurs doivent respecter la mesure de distanciation physique de 2 mètres.
- Augmenter le temps entre chaque entraînement/partie afin d'éviter les regroupements près du terrain et permettre la désinfection des lieux (30 minutes).
- Limiter le nombre d'entraînements/parties en même temps afin de s'assurer de respecter le nombre maximum de personnes possibles sur le site (si plusieurs terrains à proximité).

# Phases de reprise d'activités

**Les phases 4 et 5 sont pour toutes les catégories de membres et disciplines (BO-BL-BR), tant mineure que majeure.**

## **PHASE 4**

Retour au jeu en mode « partie ».

Ceci permettra la reprise des activités de ligues locales, régionales et inter régionales.

Cette phase est permise dès le 22 juin.

## **PHASE 5**

Dès les 4 juillet, les tournois fédérés pourront reprendre.

L'organisateur qui désire fédérer son tournoi et bénéficier de la couverture en assurance responsabilité civile générale devra compléter le formulaire de tournoi de Softball Québec et s'engager à suivre les mesures sanitaires et de distanciation en vigueur pendant la durée de son événement.

# Phases de reprise d'activités

- Ligues locales
- Ligues régionales
- Ligues inter régionales:
- Permis: 22 juin

**Phase 4**  
Saison régulière locale, régionale et inter régionale

~~**Phase 1**  
Développement des habilités et remise en forme à l'extérieur~~

~~**Phase 3**  
Entraînement d'équipe et partie association/ligue locale et régionale~~

**Phase 2**  
Entraînement et formation d'équipe

**Phase 5**  
Tournois, circuits de qualifications, championnats et événements

La reprise des tournois fédérés sera possible à compter du 4 juillet. L'organisateur devra au préalable avoir signé le formulaire de tournoi et payer l'affiliation.

Phase en vigueur et qu'il est possible de poursuivre au-delà du 21 juin si désiré.

Les phases sont pour toutes les catégories de membres et discipline (BO-BL-BR) tant mineur que majeure.





# Phase 1

## Développement des habiletés et remise en forme à l'extérieur

### La première phase se concentre uniquement:

- Sur l'entraînement individuel et la remise en forme
- L'apprentissage d'habiletés et la mise en situation de jeu sans matériel
- Le tout doit se faire en respect de la règle de distanciation physique de 2 mètres et éviter les contacts rapprochés entre les individus.

### Règles à respecter dans cette phase :

- Ouvrir l'activité aux membres directs de l'association/ligue ainsi qu'aux nouveaux membres désirant se joindre à votre organisation
- Limiter le nombre de participants à 10 par groupe incluant les entraîneurs (*pourrait être plus en fonction des annonces de la santé publique*)
- Mise en place d'un registre des présences des participants aux activités
- Aucune activité sous forme de partie et ne permettant pas la distanciation physique
- L'échange de matériel est interdit.
- Le lancer et frappe de balles entre individu est interdit.

# Phase 1 suite

## Développement des habiletés et remise en forme à l'extérieur

Parmi les activités permises dans cette phase, il y a :

- La mise en situation de jeu par position défensive (sans matériel)
- L'apprentissage d'habiletés tel que la course et glissade sur les buts
- La remise en forme par de la course et divers entraînements physiques
- Utilisation d'un t-ball pour pratiquer la frappe en utilisant la clôture ou filet (chaque joueur doit avoir son propre matériel personnel)
- Utilisation d'un filet ou clôture pour pratiquer les lancers.

Suggestions pour cette phase :

- Limiter la session à environ 1h à la fois par groupe
- Faire un calendrier de pratique sur une journée avec plusieurs plages horaires
- Établir le calendrier par groupe d'âge
- Profiter de cette phase afin de compléter les inscriptions pour la saison



## Phase 2 – Entraînement Mineur et majeur

### **Cette phase permettra la tenue d'entraînement:**

- La distanciation physique de 2 mètres doit être maintenue en tout temps.
- La tenue d'ateliers, de mise en situation de jeu et de concours d'habiletés
- L'interaction entre les participants permettant les échanges entre les joueurs notamment lancer et recevoir une balle mais en évitant les contacts entre les participants.
- Ultimement à cette phase, la formation des équipes devrait se confirmer avant de passer à la phase #3. Nous serons en mode « affiliation des équipes ».

### **Règles à respecter dans cette phase :**

- Ouvrir l'activité aux membres directs de l'association/ligue ainsi qu'aux nouveaux membres désirant se joindre à votre organisation
- Limiter le nombre de participants maximum à 15 par *groupe\** (incluant les entraîneurs lorsqu'applicable).
- Au volet mineur, établir le calendrier par groupe d'âge dans le but d'arriver à former les équipes.
- Au volet majeur, faire l'entraînement en équipe.
- Mise en place d'un registre des présences des participants aux activités
- Aucune activité sous forme de partie.

# Phase 2 – Entraînement (suite)

## Mineur et majeur

Suggestions pour cette phase :

- 1 ou 2 *groupes*\* de 15 pourraient être en action à la fois sur un terrain
- Limiter la session à maximum 2h environ à la fois
- Faire un calendrier de pratique sur une journée avec plusieurs plages horaires
- Si 2 groupes, utiliser l'avant-champ et le champ pour l'entraînement et s'assurer de respecter la distanciation de 2 mètres entre les participants en tout temps.
- Profiter de cette phase afin de finaliser les inscriptions pour la saison

**Groupe\***: À titre d'exemple, dans le cas où une équipe serait composée de plus de 15 joueurs/entraîneurs, elle pourrait se répartir en 2 groupes.

# Phases 3 - 4 - 5

## Mineure et majeure

### Balle rapide – orthodoxe - lente

Les phases 3, 4 et 5 impliqueront les règles de jeu pour la reprise des activités sous forme de « partie ».

Ces phases seront dévoilées lorsque la santé publique aura approuvée nos propositions de règles de jeu pour chacun des volets mineur et majeur ainsi que pour chaque discipline soit, balle lente, balle rapide et balle orthodoxe.

Notez également qu'au fur et à mesure que nous avancerons dans le processus de retour au jeu, il est possible qu'il y ait un allègement des mesures sanitaires et règles de distanciation basé sur les recommandations de la santé publique. Ceci pourrait également permettre qu'on puisse passer les phases plus rapidement.



## Phase 3

Entraînement d'équipe et *\*partie*  
association/ligue locale et régionale

*Cette phase sera possible en tenant compte de l'allègement des mesures sanitaires et de distanciation sociale par la santé publique. Il se pourrait que l'ouverture de cette phase se fasse par étape.*

### La troisième phase permettra :

- L'introduction de situations de parties **avec contacts limités**
- L'entraînement spécifique ainsi que des simulations de partie en équipe
- Des *\*parties* entre équipes membres de la même association/ligue locale/ligue régionale
- Les arbitres pourront être intégrés à cette phase lors des parties afin de permettre une reprise des activités pour ceux-ci.

### Règles à respecter dans cette phase :

- Officialisation des équipes en complétant le contrat d'équipe de la fédération
- Respect des règles de jeu modifiées limitant les contacts entre les individus
- *Que les activités de type compétition soient autorisées par la santé publique.*

# Phase 3 suite

Entraînement d'équipe et \*partie  
association/ligue locale et régionale

## RÈGLES DE JEU MODIFIÉES APPLICABLE À LA PHASE 3

- Les "tags" sont éliminés. Tous les jeux deviennent forcés, c'est le premier qui touche au but qui détermine s'il y a retrait ou non.
- Les vols de buts sont permis sous le principe du jeu forcé.
- Aménagement d'une règle spécifique limitant les contacts entre les joueurs en insérant une ligne de non-retour (tracée dans le sable) à 21 pieds du 2e but, du 3e but et du marbre.
- Les meetings au lanceur seront permis mais avec seulement une personne (joueur ou entraîneur). Cette personne devra respecter la distanciation physique en vigueur pour parler au lanceur.
- En cas de contestation sur le jeu, les personnes impliquées (joueur, arbitre, entraîneur) doivent conserver la distanciation physique (2 mètres). Idéalement prédéterminer les endroits avant la partie.



## Phase 4 Saison régulière locale, régionale et inter régionale

### **La quatrième phase permettra :**

- Le début d'une saison officielle pour les ligues locales, régionales et inter-régionales dès le 22 juin
- Application des règles de jeu normales permettant les contacts courts et limités entre participant lors des séquences de jeu.
- Mouvement libre d'athlètes à l'intérieur d'une organisation (utilisation de réservistes)

### **LES RÈGLES DE JEU SUIVANTES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES:**

- Une seule personne par équipe doit être désignée au meeting d'avant-match et la distanciation physique de 2 mètres devra être maintenue.
- Les 5 premiers frappeurs de la manche se rendent dans l'abri. Un frappeur au bâton, un frappeur au cercle d'attente et 3 frappeurs dans l'abri.
- Les échanges de line-up sont interdits. Il est suggéré de prendre en photo chacun des line-ups.
- Les meetings au lanceur seront permis mais avec seulement une personne. Cette personne devra respecter la distanciation en vigueur.
- En cas de contestation sur le jeu, les personnes impliquées (joueur, arbitre, entraîneur) doivent conserver la distanciation physique en vigueur. Idéalement prédéterminer les endroits avant la partie.



# Phase 4 suite

Saison régulière locale, régionale  
et inter régionale

## **PENDANT LA PARTIE - MESURES SANITAIRES ET DE DISTANCIATION SUPPLÉMENTAIRES INTÉGRÉS À PARTIR DE CETTE PHASE LORS D'UNE PARTIE:**

- L'arbitre doit se laver les mains (ou se désinfecter les mains) avant et après avoir vérifié l'équipement des équipes.
- Fortement déconseillé d'échanger son équipement de protection avec son entraîneur (protège coude, gant de frappeur, protège cheville).
- Chaque participant doit se laver (ou désinfecter) les mains entre chaque demi-manche ou le plus souvent possible.
- Désignez une personne responsable de ramasser le bâton du frappeur précédent. Il sera également responsable de le nettoyer et de le placer au bon endroit.
- Chaque équipe fournira ses balles lorsqu'elle est en défensive. Une personne devra être désigné comme responsable de laver les balles utilisées entre chaque manche.
- En aucun temps, l'arbitre ne manipulera les balles. Chaque équipe devra désigner un responsable de remettre une nouvelle balle en jeu lorsque nécessaire.
- Les poignées de main entre joueurs, avec l'entraîneur, l'arbitre et l'adversaire sont interdits en tout temps. Celle à la fin de la partie est remplacée par un geste d'esprit sportif.

# Phase 4 suite

Saison régulière locale, régionale  
et inter régionale

## **APRÈS LA PARTIE - MESURES SANITAIRES ET DE DISTANCIATION SUPPLÉMENTAIRES INTÉGRÉS À PARTIR DE CETTE PHASE LORS D'UNE PARTIE:**

- À la fin de la partie, l'entraîneur doit prendre une photo de la feuille de marqueur. Il n'est pas possible d'en prendre un copie.
- Une équipe à la fois sortira du terrain afin d'éviter les rassemblements.
- Les meetings d'après partie sont interdits sur le terrain si une autre partie est prévue. Les équipes doivent trouver un endroit où l'espace est suffisant et respecter la distanciation physique. Si ce n'est pas possible, le meeting ne peut avoir lieu.
- Les rassemblements après les parties sont interdits. L'équipe qui vient de terminer sa partie doit obligatoirement quitter le site.

# Phase 4 suite

Saison régulière locale, régionale  
et inter régionale

Les règles de **positionnement de l'arbitre et du receveur** telles que présentées seront en vigueur jusqu'à ce que la règle de distanciation physique soit révisée par la santé publique. Elles s'appliquent également à la phase 5.

## **POSITIONNEMENT DE L'ARBITRE AU MARBRE BALLE RAPIDE ET ORTHODOXE**

### **Systeme à un arbitre**

Pour les catégories U16 et moins de classe « B » ET U12 A:

- L'arbitre du marbre doit se placer entre le lanceur et le 2<sup>e</sup> but, tout en respectant la distance de deux mètres du lanceur mais de façon à voir le marbre.

Pour les catégories U19 B, U14, U16, U19 de classes « AA », « AAA » et « Adultes »:

- L'arbitre du marbre doit se placer derrière le 2<sup>e</sup> but, tout en respectant une distance de deux mètres des joueurs d'avant champ mais de façon à voir le marbre.

## **POSITIONNEMENT DE L'ARBITRE AU MARBRE BALLE LENTE**

Pour toutes les catégories et classes

- L'arbitre du marbre doit être positionné à deux mètres derrière la boîte du frappeur.

# Phase 4 suite

Saison régulière locale, régionale  
et inter régionale

## POSITIONNEMENT DE L'ARBITRE AU MARBRE BALLE RAPIDE ET ORTHODOXE

### Système à deux arbitres

Le système à deux arbitres est actuellement à l'essai dans certaines ligues au Québec. Lorsque la période d'essai sera terminée, nous publierons sur Facebook et dans la section COVID-19 de notre site internet les règles à appliquer(début juillet).

Sur le conseil de la santé publique, le masque n'est pas recommandé pour le participant sur le terrain pendant la pratique de l'activité. Dans ces conditions, il est fortement déconseillé que l'arbitre du marbre se positionne derrière le receveur et ce, même s'il porte un masque sanitaire.

## POSITIONNEMENT DU RECEVEUR

- Balle rapide et balle orthodoxe mineure et majeure
  - Le receveur doit se reculer le plus loin possible du marbre, idéalement à 2 mètres afin de respecter la distanciation physique en vigueur.
- Balle lente
  - Le receveur doit se placer de façon à être à deux mètres de l'arbitre et du frappeur



## Phase 5 Tournois, circuits de qualifications, championnats et événements

### La cinquième phase permettra :

- Les activités de type compétition « fédéré » tel que tournoi, circuit de qualifications, championnat et événement **dès 4 juillet.**
- L'organisateur devra être en mesure d'appliquer **toutes les mesures sanitaires en vigueur dans ce guide.**
- L'organisateur devra faire respecter la règle de distanciation physique pendant toute la durée de son événement.
- Chaque participant devra signer le formulaire de reconnaissance de risque. Le formulaire devra être conservé par l'organisateur pour une durée minimale de 15 jours.
- L'organisateur devra tenir un registre des présences à chaque jour. Ce registre devra comprendre la date de l'activité, le nom et # de téléphone de chaque participant présent (incluant arbitres, bénévoles, organisateurs).
- L'organisateur s'engage à compléter et signer le formulaire de tournoi ainsi qu'à payer le frais d'affiliation du tournoi par virement bancaire au moins 3 jours avant la tenue de celui-ci. À défaut de ceci, la couverture en assurance responsabilité civile ne pourra s'appliquer.
- Pour affilier son tournoi, l'organisateur devra contactez Diego La Manna à [dlamanna@loisirquebec.qc.ca](mailto:dlamanna@loisirquebec.qc.ca) afin de se procurer le formulaire.

# Phase 5 suite

## Tournois, circuits de qualifications, championnats et événements

### **Recommandations pour cette phase en plus de toutes les mesures sanitaires et de distanciation physique en vigueur :**

- Réduire le nombre d'équipes par événement (entraînement, partie, tournoi) selon l'espace et le nombre de terrains disponible sur le site.
- Éviter de faire la promotion dans le but d'attirer des spectateurs extérieurs.
- Les cantines et restaurants sont acceptées seulement si elles respectent les mesures sanitaires et sont acceptées par les villes. Elles doivent être munies d'un bol d'eau avec du savon pour laver l'argent.
- Seuls les boissons et les aliments emballés peuvent être vendus.
- S'il y a des joueurs de la partie, une station doit être installée pour les cadeaux des joueurs de la partie. Le joueur ira chercher lui-même son cadeau.
- L'enregistrement des équipes devra se faire avant l'événement par courriel
- Les prix aux gagnants seront placés sur une table. Les membres de l'équipe iront chercher eux-mêmes leur prix. Si médaille, idéalement la garder dans son emballage.
- Idéalement utiliser la même personne pour annoncer et marquer.
- Interdire l'annonceur à moins que celui-ci ait son propre équipement.
- Si annonceur et marqueur présents, assurer la distanciation.

En terminant....

**« PLAY BALL » !**

**Bonne saison !**